

Envoyé en préfecture le 28/11/2023

Reçu en préfecture le 28/11/2023

Publié le 28/11/2023

ID : 039-243900420-20231127-138_2023-DE



Extrait du registre des délibérations
du conseil de la communauté de communes
du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 27 novembre 2023

Date de convocation

21 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, lundi 27 novembre à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Demande de subvention pour l'établissement d'un schéma de distribution d'eau potable (SDEP) N°138/2023

Nombre de membres

11

Présents

6

Représentés

0

Excusés

5

Votants

6

Présents

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Théry, Truchot.

Excusés Mmes Hählen, Pate, Giancatarino, MM. Vuillet, Chevanne.

Absents

Considérant que pour poursuivre les renouvellements de réseaux fuyards et obtenir les financements de l'Agence de l'Eau, mais aussi de façon à pouvoir établir en sus notre zonage de distribution d'eau potable qui est une obligation pour 2024, il a été convenu avec le conseil d'exploitation qu'un Schéma de Distribution d'Eau Potable (SDEP) serait engager sur le Val d'Amour,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide le plan de financement ci-dessous :

Dépenses HT		Recettes	
Etudes	38 528,50	Agence 30%	11 555,00
		Detr 30%	11 555,00
		DST Département 20 %	7 705,00
		Autofinancement	7 713,50
TOTAL	38 528,50		38 528,50

- Sollicite l'aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 11 555€,
- Sollicite une subvention du Conseil Départemental au titre de la Dotation de Solidarité des Territoires (DST) et de l'Agence de l'Eau,



- S'engage à prendre en autofinancement la partie qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- Autorise le Président à signer les pièces nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Alain Bigueur
Secrétaire de séance



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publié et affiché
Le